



DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Stratégie de la France dans la lutte contre le réchauffement climatique

Artemare (Ain) – Jeudi 10 septembre 2009

Mesdames et Messieurs,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires et les élus,
Madame le Maire,
Mesdames et Messieurs,
Mes chers compatriotes,

Notre monde est parvenu à un moment de vérité. La crise économique mondiale que nous traversons n'est certes pas encore terminée. Mais nous devons aujourd'hui décider si nous voulons créer un monde différent de celui d'avant la crise, un monde plus soutenable, plus respectueux de l'environnement, un monde plus juste. Certains imaginent déjà que, les premiers signes de stabilisation apparaissant à peine, ils pourront faire comme si la crise n'avait pas existé. Ce serait une très grave erreur. Le monde ne sera plus jamais comme avant et c'est dès à présent qu'il nous faut agir pour écarter les périls qui menacent non seulement notre pays, mais l'humanité et la planète tout entière.

Pendant des décennies, l'Homme ne s'est préoccupé de la nature que pour mieux l'exploiter. L'héritage de ces excès, c'est à notre génération qu'il appartient de le gérer. Et le plus terrible des défis qui nous est posé, est celui du réchauffement climatique. C'est un défi redoutable. Sans action corrective de notre part, le réchauffement en cours s'accélérera : entre +2° et +4° d'ici à 2100, avec un risque d'une nouvelle élévation du niveau de la mer compris entre 18 et 59 cm. Ce qui entraînerait un drame pour toute une partie de la planète. Il est temps d'agir, le temps travaille contre nous, c'est notre génération qui doit décider et décider maintenant. Cela fait trop d'années que l'on repousse à demain les décisions qu'il faut prendre maintenant, en responsabilités.

J'ai l'intime conviction que c'est dans ces moments de grande difficulté - et nous y sommes - que se prennent les décisions qui tracent l'avenir. De la crise économique inédite que nous connaissons, doit naître rien moins qu'un monde nouveau.

Chacun de nos concitoyens doit se sentir concerné. Chacun doit comprendre la justesse de notre ambition. Chacun bien sûr doit pouvoir y trouver sa place. Il ne s'agit pas de bâtir une société qui tournerait sciemment le dos au progrès, qui prétendrait renoncer pour vous au confort ou à la mobilité. Je ne vous demande pas naturellement de choisir entre l'écologie et l'économie. Je ne vous demande pas de choisir entre la justice et la prospérité. Nous devons trouver ensemble les chemins qui conduisent à une croissance plus juste car ses fruits seront équitablement répartis, plus sobre en carbone, véritablement durable, qui respectera les hommes et l'environnement et qui dans le même temps se nourrira de l'innovation et de la dynamique des technologies vertes.

Depuis mon élection, j'ai voulu que notre pays prenne de l'avance dans tous les défis environnementaux. Parce que ces défis, mes chers compatriotes, sont inéluctables. Nous n'avons pas le choix. Ils sont devant nous. Le Grenelle de l'Environnement que Jean-Louis BORLOO a mené remarquablement, que nous mettons en œuvre depuis deux ans et que j'avais promis dans ma campagne présidentielle est le vecteur de cet effort qui va permettre à la France d'être aux avant-postes de la croissance, mais de la croissance durable.



Au-delà de toutes les mesures capitales que nous avons prises sur la biodiversité, sur l'agriculture durable sur la valorisation des déchets, le Grenelle de l'Environnement est vaste plan de préparation de notre pays à l'économie de l'après-pétrole. Car l'économie de l'après pétrole, c'est pour demain matin. C'est maintenant qu'il faut nous y préparer. L'économie de l'efficacité énergétique, de la croissance des énergies renouvelables dans notre consommation. Nous avons prévu 400 Mds d'euros d'argent public et privé que nous investirons d'ici à 2020 dans tous les enjeux pour la croissance durable. On va créer 600 000 emplois avec ces investissements. J'ai la conviction qu'il n'y a pas d'autre choix pour notre pays.

Nous nous sommes donnés pour objectif de réduire de près de 40% la consommation d'énergie dans les bâtiments et les logements d'ici à 2020. Parce que, non seulement on veut être excellent dans les énergies renouvelables, mais on veut être exemplaire dans les économies d'énergie. Nous n'avons plus les moyens de gaspiller l'énergie. Des consommations d'énergie en forte baisse, c'est pour vous mes chers compatriotes, un gain immédiat de pouvoir d'achat. C'est sortir de notre dépendance aux hydrocarbures, qui fait que, lorsque le pétrole monte, la facture énergétique de chacun d'entre vous et notamment des plus modestes s'élève jusqu'à représenter une ponction insupportable de 15% de vos revenus. Nous avons décidé d'aider les Français à s'équiper en systèmes solaires, en pompes à chaleur, en systèmes de chauffage au bois. Nous avons créé un prêt à taux zéro pour financer les travaux d'isolation, ouverts à tous, jusqu' 30 000 euros sur 10 ans. En moins de trois mois, 25 000 éco-prêts à taux zéro ont déjà été conclus. C'est sans précédent. Ce qui montre que, quand on a une politique fiscale incitative et intelligente, cela marche. Nous dépasserons, cette année, notre objectif initial d'1,2 Md€ de travaux nouveaux financés dans la rénovation thermique des logements. Je précise que cela fait de la croissance, cela donne du chiffre d'affaires et donc cela crée des emplois.

Avec le Grenelle de l'Environnement, nous allons devenir leader mondial des énergies décarbonées, en développant les énergies renouvelables et en s'appuyant sur le savoir-faire industriel français en matière de nucléaire. Nous allons consacrer autant d'argent à la recherche en matière d'énergies renouvelables qu'à celle sur le nucléaire. Nous ne voulons pas choisir entre le nucléaire et l'énergie renouvelable, nous voulons être exemplaires dans les deux. Et ce sont 200 M€ de plus, chaque année, qui donneront à notre pays une avance technologique dans les secteurs clés du stockage de l'énergie, des énergies marines, des biocarburants de 2^e génération et de l'énergie solaire. L'annonce récente de l'implantation en France d'un leader mondial des panneaux solaires n'a rien d'une coïncidence. C'est lié au Grenelle de l'Environnement et à ce que font Jean-Louis BORLOO et Chantal JOUANNO.

Enfin, la France a engagé un programme absolument unique de construction d'infrastructures durables. Pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, un canal sera construit en France, entre la Seine, le Nord et l'Europe. Depuis le temps que j'entends le débat politique s'enflammer sur la nécessité de développer le transport fluvial, j'aimerais qu'on m'indique comment on peut développer le transport fluvial si on n'investit pas dans la construction ou à l'aménagement de nouveaux canaux ? Il faut être cohérent. Dans le cadre du Grenelle, nous avons pris cette décision. L'année prochaine, pour la première fois depuis 25 ans, c'est quatre lignes de TGV qui seront en chantier en même temps. Jusqu'à présent, c'était une ligne par an. D'ici à 2020, à Paris et en régions, ce sont 2 000 kilomètres nouveaux de transports en commun en site propre que l'Etat va contribuer à financer. Partout, pour les hommes comme pour les marchandises, nous voulons créer des alternatives fiables et régulières au transport routier qui ne peut pas être la seule solution dans notre pays.

Nous allons investir massivement dans le fret ferroviaire. Nous allons ouvrir de nouvelles autoroutes ferroviaires, créer les moyens du fret à grande vitesse, développer des opérateurs ferroviaires dans nos grands ports, garantir aux trains de fret des sillons de circulation prioritaires. Il faut savoir ce que l'on veut. Est-ce que l'on veut protéger l'environnement ou est-ce que l'on veut continuer le gâchis ? Il n'y a pas une solution durable. Il y a un ensemble de décisions que nous avons prises pour mettre la France, qui a des paysages à nul autre pareil dans le monde, - et cette région et votre département en est la preuve - en situation d'être leader en la matière.



Après avoir fait tout ceci, dans le cadre de l'ambition du Grenelle, nous avons porté le « paquet climat-énergie » en Europe qui est le plus formidable plan de réduction des émissions de CO2 jamais adopté dans le monde. Par cette décision, l'Europe – sous Présidence française – est devenue le plus grand laboratoire d'invention des technologies « vertes » de demain. C'est parce que nous nous sommes donnés les premiers des objectifs à nul autre pareils, que les technologies européennes en la matière sont aujourd'hui les plus avancées.

En décembre prochain, à Copenhague, avec Jean-Louis BORLOO, nous allons jouer la conclusion historique d'un accord mondial sur le climat. Nous voulons un succès. Nous ne laisserons pas les forces de l'immobilisme préparer un échec. La France plaidera sans relâche pour que l'ensemble des nations du monde s'engage dans la réduction de leurs émissions de gaz carbonique. Notre message est simple : nous disons au monde, nous, les Européens, avons tiré les conséquences de notre responsabilité dans le changement climatique. Nous allons réduire de 20% nos émissions de gaz à effet de serre. D'ici 2020 et nous sommes prêts à aller plus loin, jusqu'à 30% mais chacun doit prendre ses responsabilités. Ce n'est pas la France seule en Europe, c'est toute l'Europe. Ce n'est pas l'Europe seule sur la planète, l'Asie, les Etats-Unis, les grands pays émergents doivent faire le même effort que l'Europe. Il n'y a pas de choix. Il y a une seule planète. Il y a un seul monde et nous avons la même responsabilité partagée.

* * * * *

Alors il est temps pour la France d'adapter en profondeur les incitations de son système fiscal, il est temps de créer une fiscalité écologique. Certains pays nordiques l'ont fait avec succès. La France doit maintenant renforcer les prélèvements qui pèsent sur les activités polluantes et alléger d'autant les impôts qui pèsent sur la production et sur le travail. Mes chers compatriotes c'est étrange : il nous a fallu plusieurs siècles de politique fiscale pour parvenir à cette idée – pourtant de bon sens - qu'il vaut mieux taxer les comportements néfastes à la collectivité, plutôt que ceux qui lui sont utiles. Chacun s'accorde à présent sur cette idée de bon sens. On ne peut pas continuer à taxer le travail, à taxer le capital et à ignorer la taxation de la pollution. J'ai décidé de mettre ce principe de bon sens en pratique.

J'en ai pris l'engagement au printemps dernier : une fiscalité écologique nouvelle, la taxe carbone sera créée : elle portera dès 2010, sur le pétrole, sur le gaz, sur le charbon, en fonction de leur contenu en gaz carbonique qui est le principal gaz responsable du changement climatique. Soit on croit que le changement climatique est une catastrophe qui s'abat sur le monde, et on agit maintenant. Soit on n'y croit pas et on prend la responsabilité de contredire la quasi-totalité des experts mondiaux sur le sujet. Mais il y a une chose que l'on ne peut pas faire : c'est dormir tranquillement en pensant que l'on n'a rien changé. Soit on est responsable, soit on ne l'est pas. Mais chacun doit choisir les pétitions de principe et les discours vertueux cela n'a qu'un temps. Aujourd'hui, il s'agit de décider.

Cette fiscalité nouvelle n'a qu'un seul objectif : inciter les ménages et les entreprises à modifier progressivement leurs comportements pour réduire la consommation des énergies fossiles qui émettent du CO2. Nous voulons vous aider, mes chers compatriotes, à changer vos comportements pour préserver votre environnement. Voilà le grand enjeu de la fiscalité écologique. Cette fiscalité stimulera les économies d'énergie, réduira la facture pétrolière et gazière du pays comme celle des familles et permettra de développer les technologies vertes. Si nous ne faisons pas la fiscalité écologique, rien ne changera. Si rien ne change, c'est vos enfants qui paieront la facture. Voilà très exactement l'enjeu. Si je prends cette décision lourde, historique, c'est pour pousser au changement et accélérer les changements de comportement des Français face aux énergies fossiles qui émettent du CO2 et qui font que la planète est dans un équilibre aujourd'hui instable.

J'indique que, dans ce contexte, l'électricité ne sera pas touchée par la taxe carbone. La production d'électricité émet en France très peu de CO2, grâce à notre parc nucléaire, grâce à l'énergie hydraulique, grâce à la biomasse mais aussi, bien sûr de plus en plus, grâce aux nouvelles énergies renouvelables. Quelle serait la logique pour nous de taxer l'électricité produite par les énergies renouvelables et dans le même temps de dire aux entrepreneurs et aux ménages : investissez dans les énergies renouvelables. Nous sommes en Europe le pays qui a le plus d'énergies



renouvelables. Quelle cohérence, par ailleurs, y aurait-il à encourager les Français à s'équiper en voitures électriques parce que cela produit moins de CO₂, à s'équiper ou en panneaux solaires ou en pompes à chaleur, parce que cela produit moins de CO₂ et, d'un autre côté, à les taxer davantage ? Cela n'aurait aucun sens. J'ai conscience que le choix que je propose est difficile mais il doit être cohérent et juste.

La taxe carbone sera donc universelle et payée par tous les consommateurs d'énergies fossiles. Je dois préciser que pour les émetteurs de CO₂ les plus massifs qui représentent un gros tiers des émissions nationales, le paquet « climat-énergie » européen a d'ores et déjà prévu une harmonisation européenne. 1 400 grands sites industriels en France devront réduire drastiquement leurs émissions de CO₂, -21% d'ici à 2020, sous peine de devoir acheter très cher des quotas d'émissions supplémentaires. On ne laisse plus le choix maintenant. On ne pourra plus polluer impunément la planète. C'est un choix historique là-encore que nous proposons. On ne peut plus tolérer cela. Pourquoi ? Parce qu'il n'y a plus de réserve. C'est une question d'équilibre et de survie pour l'espèce humaine. Pour tous les autres émetteurs de CO₂, pour les ménages, et pour toutes les entreprises non soumises à des quotas d'émissions, rien n'était prévu. C'est la taxe carbone qui s'appliquera demain à tous.

Changer nos comportements est devenu indispensable. Est-ce que c'est possible ? Tout le monde peut comprendre qu'il faut changer son comportement. Est-ce que la fiscalité est la bonne arme ? C'est une question que chacun doit se poser. Regardez ce que nous avons fait avec le bonus-malus automobile. Cela a été une fameuse bagarre et au début tout le monde nous l'a reproché, cher Jean-Louis. Est-ce que ce n'est pas une nouvelle taxe ? Qu'est-ce que c'est ? Il y aura beaucoup de malus et peu de bonus. Regardons ce qui s'est passé pour le bonus-malus automobile qui a démontré qu'une incitation financière même limitée, pouvait orienter profondément les choix des consommateurs de nos concitoyens. Ainsi, les ventes de véhicules propres représentaient moins de 15% du marché automobile français en 2007. A la fin du mois d'août 2009, les véhicules propres ceux qui émettent moins de 130 grammes de CO₂, représentent 54% des ventes. On est passé de 15% de véhicules propres à 54% en quelques mois simplement parce que nous avons changé la logique financière, fiscale en créant le bonus-malus. Mieux que cela, la part dans les ventes des véhicules, ceux qui sont fortement émetteurs de CO₂, est passée de 30% entre la fin de l'année 2007 à 10% le mois dernier. En quelques mois, mes chers compatriotes, vous avez complètement changé votre façon de concevoir l'achat d'un véhicule. Désormais en France, on achète beaucoup plus de véhicules propres que de véhicules qui polluent. Ce n'est pas un miracle, c'est le bonus et le malus. On achète un véhicule propre, on a un bonus, une réduction. On achète un véhicule qui pollue beaucoup, on a un malus. C'est juste par rapport à la décision considérable qui consiste à préserver l'environnement.

Nous voudrions faire exactement la même chose avec la taxe carbone en envoyant un signal clair et un contrat juste aux Français.

Le premier principe de la taxe carbone, c'est une introduction de la taxe de manière progressive. J'ai parfaitement conscience que l'introduction d'une nouvelle fiscalité, fût-elle écologique, suscite des inquiétudes. Le débat de ces dernières semaines n'a rien fait pour éclairer les Français, pris entre ceux qui refusaient la taxe carbone après l'avoir acceptée hier. Lorsque j'étais candidat à la présidentielle, M. Nicolas HULOT et ces amis nous ont fait signer à tous les candidats à la présidentielle, tous, un pacte mais la signature, c'est une valeur. Il y avait les deux premiers engagements, je m'en souviens très bien, le premier, c'est faire un grand ministère de l'environnement, le numéro deux du gouvernement. C'est fait. Le deuxième, c'était la création de la taxe carbone. Je ne comprends pas comment on peut avoir signé le pacte de Nicolas HULOT au printemps de 2007 et aujourd'hui renier sa parole et ne pas faire ce que l'on a dit que l'on ferait. Je l'ai signé. Je le fais. C'est une question d'honnêteté. Si l'on ne le fait pas, on n'est pas honnête. La démocratie républicaine et parlementaire ne peut pas continuer à fonctionner avec des gens qui ne respectent pas la signature qu'ils ont donnée. J'ai donné ma signature. Je le fais. A entendre certains, j'ai le sentiment que je n'ai pas signé le même document. Toujours pareil, avant les élections on dit tout et après, on fait le contraire de tout. Moi je veux faire après les élections ce que j'avais dit que je ferais avant. Cela, ce n'est pas une question de gauche ou de droite, d'opposition ou de majorité, c'est une question de respect, de respect de la signature et respect de la parole donnée. Dans cette région, on sait bien ce que cela veut dire, s'il n'y a pas de



respect de la parole donnée et de la signature, il n'y a plus rien. Et puis, il y a tous ceux qui veulent de la taxe carbone, mais qui exigent qu'elle soit à un niveau tellement élevée que la notion même d'évolution des comportements tombe. On ne peut pas se réveiller le lundi matin en disant aux gens : changez de comportement pour lundi soir. Mais ils ne peuvent pas changer leur chaudière, ils ne peuvent pas changer leur voiture, il faut leur donner un peu de temps pour s'adapter.

Voilà pourquoi je crois dans la vertu profonde du mécanisme pollueur-payeur. Mais je veux que cette fiscalité soit progressive. Parce qu'il est normal que la taxe soit plus chère dans quelques années lorsque les comportements auront eu le temps de changer et de s'adapter. Nous allons donc transférer une partie de notre fiscalité qui reposait sur le travail et la production vers des activités polluantes.

Il me faut remercier tout particulièrement Michel ROCARD qui a accepté de présider un large processus de réflexion sur la taxe carbone. Lui-même nous a recommandés de prendre comme référence une contribution d'une valeur de 32 euros la tonne de CO₂. Cette position a sa cohérence et je remercie Michel ROCARD. C'est quand même extraordinaire que l'on s'étonne que je puisse travailler avec un homme de la qualité de Michel ROCARD au seul prétexte qu'il est socialiste et que je ne le suis pas. Mais moi, je suis Président de tous les Français. Mon devoir c'est de parler à tout le monde. Et je peux avoir avec Michel ROCARD des désaccords sur tel ou tel point, mais c'est un homme honnête, c'est un homme intelligent, et c'est un homme dont la réflexion et l'ouverture peuvent nous apporter beaucoup. Permettez-moi de vous dire comment à mon devoir c'est de travailler avec les meilleurs, de rassembler tous les talents et pas considérer qu'à partir du moment où on n'est pas de ma famille politique, on a aucun titre à participer à la réflexion sur les grands sujets de société de la France. Je ne serai jamais un président sectaire, parce que le sectarisme, c'est une erreur totale.

Avec Jean-Louis BORLOO, Christine LAGARDE que je remercie, Eric WOERTH et Chantal JOUANNO, nous nous sommes réunis autour du Premier ministre et on s'est demandé au fond, quel était le bon niveau pour commencer cette fiscalité écologique ? Nous avons décidé de ne pas retenir la proposition à 32 euros, parce que nous avons pensé que c'était trop élevé, en période de crise de surcroît, pour commencer à ce niveau là. Nous avons décidé de nous baser sur la valeur du prix de marché sur la tonne de carbone. Cela fait deux ans qu'il existe un marché de la tonne de carbone, très exactement depuis février 2008. Le Premier ministre nous a proposé de faire une moyenne de la valeur de la tonne de carbone sur le marché de la tonne de carbone depuis deux ans. Si on suit cette moyenne, on aboutit à une valeur de 17€ par tonne de CO₂. Je veux que nous nous basions sur le prix du marché. A ceux qui voudraient que l'on commence plus haut, je leur souhaite bon courage pour expliquer aux Français quels ménages devraient payer deux fois plus que les entreprises. Parce que si nous fixions le prix de la taxe de la tonne de carbone à 32 euros pour les ménages, les entreprises, elles, resteraient à 17, le prix du marché. Nous avons donc décidé que les entreprises et les ménages paieraient le même prix : 17 euros la tonne de carbone. Cela représente un effort qui est significatif mais raisonnable : 4,5 centimes par litre de fioul, 4 centimes par litre d'essence et environ 0,4 centimes par KWh de gaz.

Je n'ai aucunement l'intention de réduire, par ailleurs, en quoi que ce soit les objectifs du Grenelle de l'Environnement, division par quatre de nos émissions entre 1990 et 2050. Vous savez, si on ne fait pas cela, on n'arrivera pas à limiter le réchauffement climatique à 2° d'ici au milieu du siècle. Avec cela, on le limite à 2°. Il faut bien être conscient de la gravité de la situation. Ce que nous proposons c'est le minimum, au-delà duquel, on va à la catastrophe. Il faut bien être conscient qu'on paye l'inertie de nos comportements depuis des générations et des générations et que si nous on ne le fait pas, ce sera irrattrapable.

Le niveau de la taxe carbone aura vocation à s'élever progressivement au fil du temps. Et ici encore, je ne veux pas fuir mes responsabilités. Il faudra trouver le juste rythme pour sa montée en puissance. Mais je prends un engagement devant vous et il faut bien m'entendre, quelle que soit la future progression de la taxe carbone, sa compensation aux Français augmentera exactement dans les mêmes proportions.



La création de la taxe carbone, j'en prends l'engagement solennel devant vous, n'augmentera pas les impôts dans notre pays. J'ai été élu en disant que je n'augmenterai pas les impôts et je ne le ferai pas, je m'en explique.

C'est une règle intangible, vous allez me dire : attention, mais vous créez une taxe carbone, pour les raisons que j'ai indiquées, pour changer les comportements et, en même temps, vous nous dites que vous n'augmenterez pas les impôts. Comment vous y arriverez ? C'est très simple, la création de la taxe carbone s'accompagnera de la baisse simultanée et équivalente à l'euro près d'un autre impôt. L'objectif de la fiscalité écologique n'est pas de remplir les caisses de l'Etat, mais de vous inciter, vous, mes chers compatriotes et vous, les entreprises à transformer les comportements. La création de la taxe carbone ne provoquera aucun dommage pour le pouvoir d'achat des Français et ne pénalisera pas la compétitivité des entreprises.

Je dois m'expliquer : comment va-t-on faire ? Pour les ménages français qui paient l'impôt sur le revenu, vous aurez une réduction d'impôt sur le revenu dès l'année prochaine et pour les ménages français qui ne paient l'impôt sur le revenu, vous aurez le versement d'un chèque vert équivalent au montant prélevé sur les ménages de la taxe carbone au centime près. Tout ce que l'on prélève sur les ménages pour cette fiscalité écologique, on le rendra sous forme de baisse d'impôt sur le revenu pour ceux qui le paient ou de chèque vert pour ceux qui ne le paient pas.

A partir de ce moment là, nous devons rentrer un petit peu dans la précision, plus la famille est importante, plus un véhicule devient indispensable dans le ménage et plus le logement doit être grand. Donc on donnera plus aux familles qui ont des enfants. De même, plus la famille vit à la campagne, éloignée des centres urbains et plus il est nécessaire de posséder un véhicule, plus rare on dispose de transports en commun, et moins il est fréquent d'avoir accès au gaz de ville. Nous avons donc souhaité, dans un esprit de justice, que la compensation aux ménages soit différenciée, selon la taille de la famille, et selon que vous viviez en zone urbaine où il existe des transports en commun, ou bien en zone rurale, zone dans laquelle les transports en commun sont bien moins accessibles.

Au total, pour une valeur de 17 € par tonne de CO₂, un ménage de deux enfants qui vit en zone urbaine bénéficiera dès le mois de février prochain d'une réduction de 112 € sur son premier tiers provisionnel s'il paie l'impôt sur le revenu. S'il ne le paie pas il recevra, à la même date, un chèque vert de 112 €

Un ménage avec deux enfants qui réside dans une zone rurale où il n'existe pas de transport en commun bénéficiera à la même date, en février 2010 d'une réduction d'impôt de 142 € s'il paie l'impôt sur le revenu. S'il ne le paie pas l'impôt sur le revenu, le même ménage recevra un chèque vert de 142 €.

Pourquoi en février ? Parce que j'ai voulu crédibiliser la parole de l'Etat. C'est trop facile de dire : je paie la taxe tout de suite et j'aurai le remboursement plus tard. Vous paierez la taxe tout de suite, mais vous aurez le remboursement tout de suite. Comme cela chacun pourra juger du respect ou non de ma parole.

C'est donc par réduction d'impôt ou chèque vert pas loin de 3 milliards d'euros financés par la taxe qui seront reversés aux ménages. Chaque centime prélevé sur les ménages sera rendu aux ménages, soit en réduction d'impôt, soit en chèque vert. Bien entendu, chaque famille supportera la taxe carbone sur ses consommations d'énergie, ce qui vous incitera à les réduire. C'est le principe pollueur-payeur. Mais réduire ses consommations sera d'autant plus facile, que chaque famille bénéficiera en compensation d'un chèque ou d'une réduction d'impôt afin que la taxe carbone n'ampute pas son pouvoir d'achat. Au final, mes chers compatriotes, ceux d'entre vous qui décideront de réduire leurs consommations d'énergie, seront doublement gagnants : si vous réduisez votre consommation d'énergie, vous paierez moins de taxe carbone, mais vous recevrez au titre de la compensation la même somme que si vous n'avez pas économisé. Voilà le système bonus-malus qui va permettre de donner le moyen aux Français de changer leurs comportements. Le malus, c'est la taxe carbone. Le bonus, c'est le chèque vert ou la réduction d'impôt. Plus vous ferez d'économies d'énergie, moins vous paierez la taxe carbone mais le remboursement, il vous est acquis.



S'agissant des entreprises, celles-ci bénéficieront en 2010, année de création de la taxe carbone, de la suppression de la part de la taxe professionnelle qui pèse sur l'investissement. Là encore, Mesdames et Messieurs, je fais de la politique depuis bien trois décennies, la taxe professionnelle a été créée en 1975. Depuis cette date, j'entends dire que c'est un impôt imbécile, l'expression n'est pas de moi, la gauche a pourfendu la taxe professionnelle, la droite a pourfendu la taxe professionnelle. Comme c'est curieux, on l'a gardée. Mais si on en pense tant de mal, pourquoi on l'a gardée ? Nous avons donc décidé de la supprimer, parce que nous voulons garder des usines en France, parce que nous pensons à votre emploi et parce que l'on ne peut pas continuer comme cela. Donc on supprimera la taxe professionnelle qui pèse sur l'investissement.

Nos entreprises trouveront dans cette réforme ambitieuse et immédiate, car c'est la même loi de Finances, cher Eric WOERTH, qui présentera la création de la taxe carbone et la suppression de la part investissement sur la taxe professionnelle. Certains secteurs, toutefois, ont une dépendance particulièrement forte vis-à-vis des carburants, je pense à l'agriculture et à la pêche. Je pense aux transports, le gouvernement va trouver rapidement les voies et les moyens, tout en conservant l'incitation aux économies d'énergie de la taxe carbone, d'éviter qu'elle ne porte une atteinte excessive à la compétitivité de ces secteurs. L'efficacité de la lutte contre le changement climatique ne progressera pas, si la taxe carbone aboutit à favoriser l'importation de produits agricoles, de produits de la mer, ou bien encore à désavantager les transporteurs français, par rapport à des concurrents moins exigeants sur les normes environnementales. Nous réglerons ces problèmes, je le dis tout de suite, dans les semaines qui viennent.

Enfin, je vais parler très clair à nos partenaires européens. Je n'accepterai pas un système où nous, en France, et nous, en Europe, nous imposons à nos entreprises des contraintes pour l'équilibre environnemental de la planète et où on devrait continuer à importer en Europe des produits fabriqués dans des pays qui ne respectent aucune des règles que nous imposons en France. Je me battra donc de la façon la plus claire pour obtenir la création en Europe d'une taxe carbone aux frontières. Taxe qui frappera les produits importés de pays qui ne respectent aucune règle environnementale et pas davantage en matière sociale. Cela n'a rien à voir avec le protectionnisme, cela a tout à voir avec la concurrence loyale. J'ajoute que cela permettra de faire financer notre protection sociale par les produits importés d'autres régions du monde. Depuis le temps qu'on en parle, il est temps de le faire.

J'ajoute pour bien me faire comprendre que l'OMC, cet été, a publié un rapport extrêmement intéressant qui dit : la taxe carbone aux frontières de l'Europe est possible à condition que vous créiez la taxe carbone en France ou dans chacun des autres pays. Nous la créons. Nous voulons la taxe à nos frontières et cela sera la meilleure arme contre les délocalisations et contre la désindustrialisation de la France. Moi je suis pour la protection de l'environnement, mais je veux que l'on garde nos usines. On peut avoir des usines propres et on peut avoir des ouvriers et des gens qui continuent à travailler en France. J'ajoute pour ceux qui n'auraient pas vu ce qui n'est, à mes yeux, pas un détail, les Etats-Unis, grand pays libéral, ont voté au mois de juillet, à la Chambre des Représentants, une taxe carbone à leurs frontières. Je ne vois pas pourquoi ce que font les Etats-Unis, et ils ont raison de le faire, l'Europe ne le ferait pas. L'Europe dans laquelle je crois, c'est une Europe qui se défend, c'est une puissance politique qui veut garder ses emplois et être à l'avant-garde de la technologie. Ce n'est pas une Europe passoire qui accepte n'importe quoi, dans n'importe quelles conditions. Voilà le combat que nous allons mener.

On peut me dire : est-ce que vous y arriverez ? On m'a déjà posé la question pour la TVA sur la restauration. Car non seulement je dois tenir mes promesses, ce qui est normal, mais j'ai l'honneur de tenir les promesses qui ont été faites avant moi. Je le fais avec plaisir, mais il ne faudrait pas que cela se renouvelle trop. Je me souviens très bien ce qu'on disait pour la TVA restauration, et mes amis du gouvernement et élus le savent parfaitement : mais, Nicolas, il faut arrêter, ce n'est pas possible, tu ne l'obtiendras jamais. C'est sûr que si on ne le demande pas, on est sûr de ne pas l'obtenir. J'avais fait au début de la campagne le Congrès de Marseille des restaurateurs. J'avais pris cet engagement et j'avais vu quantité d'articles disant : quel politicien, encore un qui fait des promesses ! Cette promesse a été honorée. Et les mêmes qui me reprochaient de faire à l'époque des promesses que je ne pourrais pas tenir, ont été les plus sévères pour dire : quel est ce cadeau que vous faites aux restaurateurs ? Comme c'est curieux, ce n'est pas un cadeau et je ne vois pas pourquoi on faisait payer aux restaurateurs, qui sont des gens, qui



sont des travailleurs, qui mettent de l'emploi, du service à la table du client, une TVA quatre fois plus chère que celle qui était imposée à la restauration rapide où l'on va se servir dans un self-service et où on ne crée pas d'emploi. C'était une injustice, cette injustice, nous avons convaincu toute l'Europe qu'il fallait la résoudre. Voilà la réalité.

Pour la taxe carbone, on obtiendra le même résultat. Vous pouvez compter sur moi. Je mettrai l'énergie dont je suis capable pour convaincre les autres d'un combat qui est juste. Je n'ai rien contre les produits qui viennent de Chine ou d'ailleurs, mais je dis que la concurrence avec nos amis chinois elle se fera sur des bases loyales et pas sur des bases déloyales. Il ne peut pas y avoir des règles environnementales en France et en Europe et le contraire à l'extérieur. Voilà ce que je pense.

Troisième principe : la transparence ! J'ai parfaitement conscience de la méfiance de nos compatriotes à l'égard de la parole publique et cela ne date pas d'hier. Je reprendrai une des propositions de Michel ROCARD : une commission indépendante garantisse une transparence totale sur les compensations de la taxe carbone. Je veux des règles claires. Je propose donc la création d'une commission permanente et indépendante de suivi de la fiscalité écologique française. Sa mission sera de suivre l'évolution des recettes de la taxe carbone, d'identifier la part respective des ménages et des entreprises, et de vérifier le respect des engagements de compensation à 100% des ménages. Cette commission sera composée de représentants indépendants issus de la société civile, d'experts, de membres des associations de défense de l'environnement, de représentants des principaux secteurs contributeurs et d'élus, qui seront choisis, de manière paritaire, entre l'opposition et la majorité. Comme cela, c'est clair. On crée la taxe carbone. Nous vous rendrons chaque centime de ce que nous avons prélevé et ce n'est pas le gouvernement qui vous garantira cela, c'est une commission composée d'experts indépendants et d'élus de l'opposition et de la majorité qui vérifiera si nos engagements sont tenus. Je ne peux pas être plus transparent, je ne peux pas assumer plus mes responsabilités.

Enfin quatrième principe : nous allons continuer d'accompagner puissamment les efforts des ménages pour réduire leurs consommations énergétiques et les orienter vers les énergies renouvelables. L'ensemble des mesures incitatives développées dans le cadre du Grenelle de l'Environnement seront maintenues et prolongées. Elles se cumuleront, Jean-Louis, Chantal, avec la restitution de la taxe carbone pour aider nos concitoyens à investir. Je veux parler des avantages fiscaux pour l'acquisition de logements économes en énergie cumulables avec l'eco-prêt à taux zéro pour l'équipement et l'isolation thermique, du bonus-malus pour l'automobile et du super bonus de 5 000 € pour acquérir un véhicule électrique.

Dans le domaine crucial des transports, les avancées technologiques permettent désormais de voir venir la mise sur le marché des véhicules électriques ou des véhicules hybrides rechargeables C'est une affaire de quelques mois. Jean-Louis BORLOO présentera le 23 septembre prochain le plan véhicules électriques et hybrides que j'ai annoncé au dernier Mondial de l'Automobile. Ce plan doit permettre aux constructeurs automobiles d'offrir à tous les Français d'ici 16 mois la possibilité d'acheter un véhicule électrique ou hybride à des conditions de prix acceptables en bénéficiant du super bonus que nous allons créer de 5 000 €. Vous le voyez, en même temps que la taxe carbone incitera les Français à se détourner des énergies fossiles, je souhaite que nos concitoyens aient tous les atouts en main pour s'adapter, pour investir et pour réduire leur facture énergétique. J'ajoute, Jean-Louis et Christine, qu'il faudra que l'on réfléchisse à un système où il faudra réserver les avantages fiscaux à la construction exclusive de logements haute qualité environnementale. Je n'ai pas l'intention que l'on continue longtemps à aider à la construction de logements qui sont des passoires en matière de consommation énergétique ou qui ne respectent pas les règles de la haute qualité environnementale. Mes chers compatriotes, là aussi, il faut choisir. Ce que je dis cela vaut pour l'avenir, pour les logements neufs bien sûr, mais il faut absolument que l'on accélère le programme de modernisation, notamment de nos logements sociaux. Vous voyez la logique, ceux qui construiront en économie d'énergie renouvelable, on les aidera encore plus, ceux qui ne comprennent pas que la protection de l'environnement c'est un enjeu essentiel, on ne les aidera pas, ils assureront les conséquences de leur choix.



Mesdames, Messieurs, il me revient d'en terminer, la taxe carbone, vous l'avez compris, est un choix stratégique mûrement réfléchi. C'est un virage fiscal majeur. C'est une décision économique de la toute première importance.

La taxe carbone est une innovation considérable. En faisant que la totalité de la recette vous soit redistribuée, je pense que cette innovation, chacun la comprendra comme juste. C'est la première étape d'une révolution fiscale, appelée à se déployer sur plusieurs décennies. Avec la taxe carbone, la France va se donner de nouveaux moyens de réhabiliter le travail, parce que vous savez, si nous ne taxons pas la pollution, il faut taxer le travail. Il ne faut pas s'étonner qu'il y ait des délocalisations si on continue à taxer exclusivement le travail. Ce n'est pas possible.

Avec les investissements du Grenelle de l'Environnement, nous développons toutes les solutions alternatives possibles, en matière de transports durables, d'énergies renouvelables et d'habitat sobre en énergie et sobre en carbone. En instaurant une fiscalité écologique sur les énergies fossiles, c'est l'ensemble de la mécanique de la croissance verte que nous allons mettre en mouvement. Et j'espère que nous allons, nous l'Etat, permettre de créer les conditions d'une explosion du marché des produits « propres ». Pourquoi Mesdames et Messieurs ? Parce qu'on me dit souvent : mais acheter propre, cela coûte plus cher. Et ceux qui produisent propre disent que cela coûte plus cher parce qu'il n'y a pas de marché. Donc on peut aller longtemps, les prix sont chers, parce qu'il n'y a pas de marché et il n'y a pas de marché, parce que les prix sont chers ! On a donc décidé d'enclencher le cercle vertueux en incitant à aller vers le marché du propre. On va baisser les prix de fabrication du propre puisque les entreprises pourront amortir des séries de production, sur un plus grand nombre de production, chacun peut bien le comprendre.

C'est une nouvelle révolution industrielle et technologique. Dans les mois à venir, je ne doute pas que les travaux de la commission présidée par Alain JUPPE et Michel ROCARD nous recommanderont un nouvel effort dans ce domaine. L'Etat répondra présent mais en retour, j'appelle à une mobilisation totale de nos entreprises : des constructeurs automobiles, enfin quand on a EDF sur son territoire et le parc nucléaire qui est le nôtre, on ne peut pas comprendre qu'on ait pu prendre du retard sur la voiture électrique, c'est une affaire de bon sens, des concepteurs d'équipements du foyer, des fournisseurs d'énergie, des fabricants d'équipements utilisant les énergies renouvelables, des installateurs de matériaux innovants. Je demande aux entreprises françaises de s'engager dans la bataille de la croissance durable et de la croissance verte. Je recevrai à l'Elysée dans quelques jours les dirigeants des grandes entreprises françaises, notamment du secteur de l'énergie, pour examiner avec elles leurs projets d'investissements « verts » en France pour les années à venir. Un euro pour le nucléaire, un euro pour les énergies renouvelables. Je ne veux pas que la France choisisse entre les deux. Nous voulons les deux parce que nous avons besoin des deux.

Vous le voyez, Mesdames, Messieurs, il en va de la fiscalité écologique comme de tant d'autres choses : il y a ceux qui en parlent, et il y a ceux qui la font. C'est pour moi, profondément, une question de responsabilité. Une question de responsabilité vis-à-vis de nos enfants et des générations à venir, car cette mesure contribuera à dessiner un monde meilleur pour eux. C'est une question de responsabilité vis-à-vis des Français d'aujourd'hui. Je vous ai donné ma parole, il y a deux ans et demi, en signant le pacte écologique proposé par Nicolas HULOT. Je vous ai donné ma parole, je me suis engagé je me devais de le faire. Je le dis à Jean-Louis BORLOO, je tiendrai tous les engagements du Grenelle de l'Environnement parce que c'est une conviction profonde que j'ai au fond de moi.

La situation est trop grave pour se mentir. Mes chers compatriotes, la situation est trop grave pour faire semblant. Le constat, chacun le connaît. Toute ma vie, j'ai voulu réhabiliter la politique. Et réhabiliter la politique, c'est croire qu'il n'y a jamais de fatalité. C'est croire qu'il n'y a pas de problème, si grand soit-il, qu'une nation comme la nôtre ne puisse affronter résolument si elle le décide. Je n'ai pas été élu pour vous proposer de subir. Alors qu'il s'agisse de la moralisation du capitalisme mondial ou du changement climatique. Réhabiliter la politique, c'est croire que la parole des responsables politiques doit garder un sens. Et il n'y a aucune fatalité à ce que le temps qui passe, les difficultés du moment où la démagogie ambiante viennent à bout des plus belles idées, des engagements les plus indispensables et des combats les plus nobles. C'est une question d'éthique et voilà l'éthique de l'action du gouvernement. Du courage, nous n'en manquerons pas. Ni François FILLON, ni Jean-Louis BORLOO, ni les



ministres qui sont ici. Il en faut, mais moi je fais confiance à votre bon sens. Si vous avez voté, pour qui que ce soit d'ailleurs que vous ayez voté, mais c'est pour élire un homme ou une femme qui prend en charge et en compte les problèmes de la nation, pas qui les regarde et qui les laisse pour son successeur. Il y a un problème d'environnement, c'est une question de responsabilité très lourde, j'assume cette responsabilité, c'est un choix. Je sais que je le fais dans la pire des périodes avec la récession, avec la crise. Mais si je dois m'en tenir qu'au contexte conjoncturel, il y aura toujours une mauvaise raison pour ne pas le faire. Aujourd'hui, parce que c'est la crise. Demain, parce que c'est la reprise et qu'il ne faut pas la contrarier. Après-demain, parce que c'est les élections et qu'il ne faut pas les compliquer. Et ainsi va la France croyant que l'on peut repousser sans cesse les décisions difficiles. Mes chers compatriotes, je vous laisse juge.

Voilà le projet qu'avec François FILLON, Jean-Louis BORLOO, le gouvernement, Christine LAGARDE, Eric WOERTH, Chantal JOUANNO, nous avons préparé, nous l'avons mûrement réfléchi et je vous dis une chose, je vais me battre pour que chacun comprenne l'importance du choix. Ce n'est pas un choix facile, ce n'est pas un choix démagogique, mais c'est le seul choix qui permette de préserver l'avenir de notre pays, l'avenir de nos enfants et, oserai-je le dire, l'avenir de notre planète. Parce que la France, à compter d'aujourd'hui, pourra dire à ces partenaires : faites, non pas ce que l'on dit, faites ce que nous faisons. Pourquoi la France était moins écoutée ? Parce qu'elle se contentait de proclamer et de dire : la France fait, la France décide, la France propose. Que chacun maintenant assume ses propres responsabilités.

Merci, mes chers compatriotes.